



Rachat de parts avant le divorce

Par papp, le 20/03/2018 à 09:43

Je suis en instance de divorce depuis 2013. Pour arriver à un accord à l'amiable et préserver le bien-être de ma famille avec une enfant en situation de handicap, j'ai décidé de racheter, en janvier de cette année, les parts de mon ex mari.

A plusieurs reprises j'ai voulu avoir les meilleurs conseils pour y arriver auprès de la notaire qui nous avait vendu notre bien, et à chaque fois elle disait qu'il fallait que nous nous mettions d'accord avant de venir la voir.

Ce que nous avons fait Avec beaucoup de compromis.

Nous nous sommes mis d'accord et avons signé un protocole que j'ai transmis à mon banquier pour l'obtention du prêt.

Ce dernier me conseilla pour ne pas traîner avec la longueur administrative pour obtenir la désolidarisation de prêt, de faire un rachat anticipé du crédit, ce que je fis en contractant une reconnaissance de dettes. Il m'assure par cette opération que je deviendrais un peu plus propriétaire et que la répartition se fera en tenant compte de ce remboursement anticipé .

Suite à cela mon banquier s'est mis en relation avec ma notaire pour un recalcul incluant le fait que j'ai remboursé le prêt seule avant rachat .

Ma notaire étant partie en congés maladie renouvelé à plusieurs reprises , l'affaire a traîné à nouveau jusqu'à ce vendredi ou j'ai reçu un mail de sa part me disant que compte tenu qu'il n'y a plus de passif la part de Monsieur augmentait et qu'il fallait que nous lui fournissions nos comptes perso alors que nous ne vivons plus ensemble depuis cinq ans environ et que nous étions d'accord mon mari et moi que ces comptes étaient respectivement les nôtres; Elle considère aussi que le remboursement du prêt est commun, c'est pourquoi la soule de Monsieur augmente.

D'une affaire que nous voulions régler simplement et de manière à l'amiable, je me retrouverai avec plusieurs erreurs pas de mon fait qui me font perdre une somme me mettant en grande difficulté ainsi que mes enfants dont j'ai la charge. .

Pourriez vous me conseiller afin de rétablir au mieux la situation .